European Pallet Association e. V. (EPAL)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La nouvelle Classification de la qualité de l'EPAL optimise l'utilisation et l'échange des palettes Europe EPAL

A partir de quand une palette Europe n'est-elle plus échangeable ? Des éclats de bois ou des étiquettes adhérentes diminuent-ils la qualité de la palette Europe ? Comment savoir si la palette est adaptée au stockage en grande hauteur ? Quelle est la qualité la mieux adaptée aux processus automatisés ? La Classification de la qualité et les Conditions d'échange de l'EPAL répondent à ces questions et à bien d'autres. Le Comité de Direction de l'EPAL vient d'adopter la nouvelle version de la Classification de la qualité et des Conditions d'échange.

Düsseldorf, le 2 novembre 2021 – L'European Pallet Association e.V. (EPAL) a révisé la Classification de la qualité et les Conditions d'échange en étroite collaboration avec les professionnels de la grande distribution et du transport ainsi que les prestataires de services de palettes et les entreprises de réparation. La nouvelle version de la Classification de la qualité EPAL comprend toujours la distinction, qui est bien connue sur le marché, entre les palettes Europe EPAL neuves et les palettes Europe EPAL d'occasion des classes A, B et C. Une nouveauté : l'introduction de la catégorie des palettes non triées, mélangées et échangées « palette contre palette » sans tri préalable entre les participants au pool d'échange EPAL.

La Classification de la qualité offre aux utilisateurs de palettes Europe EPAL la possibilité simple de convenir, lors de l'achat ou de l'échange de palettes Europe EPAL, de la livraison d'une qualité définie de palettes Europe de réemploi répondant aux exigences propres de l'utilisateur. Cela accroît l'efficacité du déploiement des palettes Europe EPAL d'occasion.

Jean-Philippe Gaussorgues, Président d'EPAL France et Vice-président de l'EPAL : *« L'une des grandes forces du pool de palettes Europe EPAL est la souplesse d'utilisation des palettes Europe EPAL de tous âges et de toutes qualités pour tenir compte des exigences différentes selon les secteurs et les entreprises. La nouvelle Classification de la qualité de l'EPAL rend cette démarche encore plus facile et plus efficace ».*

La Classification de la qualité EPAL n'a cessé de gagner en importance ces dernières années. Après que la version originale a été développée pour le marché allemand en 2011 par EPAL Allemagne en collaboration avec GS1 Germany, de nombreux Comités Nationaux de l'EPAL ont adopté la Classification de qualité. Pour l'EPAL, la popularité croissante de la Classification de la qualité est

également mise en évidence par un nombre croissant de questions de la part des utilisateurs. Pour répondre à ces interrogations du marché, l'EPAL a donc tenu à formuler les critères de différenciation des classes de qualité de manière encore plus précise et plus compréhensible et pour prendre encore davantage en compte les exigences pratiques et l'utilisation internationale de la Classification de la qualité. D'ici à la fin 2021, la nouvelle version de la Classification de la qualité et des Conditions d'échange sera disponible dans plus de vingt langues. Au début 2022, la Classification de la qualité sera également intégrée à la nouvelle appli de l'EPAL afin de faciliter encore davantage son utilisation dans la pratique.

Roman Malicki, président d'EPAL Polska et membre du Comité de Direction de l'EPAL : *« Les chaînes d'approvisionnement transfrontalières et la gestion de plus en plus numérique des palettes exigent des règles d'utilisation et d'échange des palettes Europe EPAL uniformes au niveau international et compréhensibles pour les utilisateurs. La nouvelle version de la Classification de la qualité et des Conditions d'échange, désormais approuvée par tous les Comités Nationaux de l'EPAL, améliore l'échange de palettes dans toute l'Europe. »*

La Classification de la qualité et les Conditions d'échange de l'EPAL ont également été remaniées pour une nouvelle présentation plus moderne et sont désormais réunies en un seul document. La fluidité des échanges des palettes Europe EPAL et la réparation certifiée des palettes Europe EPAL endommagées nécessitent des règles claires. La nouvelle version des Conditions d'échange de l'EPAL répond encore mieux à ces exigences.

Pierre Clénin, Directeur d'EPAL Suisse et membre du Comité de Direction de l'EPAL : *« Les Conditions d'échange de l'EPAL constituent la base du pool d'échange des palettes Europe EPAL. La nouvelle version de la Classification de la qualité et des Conditions d'échange ne modifie pas ce principe. À défaut d'accord sur la livraison d'une classe de qualité spécifique telle que définie par la Classification de la qualité de l'EPAL, seuls les Conditions d'échange de l'EPAL continueront à s'appliquer, comme par le passé. »*

La Classification de la qualité de l'EPAL et les Conditions d'échange sont désormais disponibles dans de nombreuses langues sur le site Internet de l'EPAL (www.epal.eu).

A propos de l'EPAL :
L'European Pallet Association e.V. (EPAL), en tant qu'association internationale, assure l'organisation du pool d'échange de palettes Europe EPAL. Avec actuellement plus de 600 millions de palettes Europe EPAL et environ 20 millions de caisses-palettes EPAL en circulation, le pool d'échange des palettes Europe EPAL est le plus grand pool d'échange ouvert de palettes au monde. Fondée en 1991 en tant qu'association internationale pour les palettes Europe échangeables, l'EPAL est aujourd'hui active dans plus de 30 pays avec des associations nationales et des représentations. Plus de 1 500 titulaires de licence EPAL fabriquent et réparent les palettes Europe et autres outils de

manutention EPAL dans le monde entier. L'EPAL ne poursuit aucun but lucratif. L'activité de l'EPAL est centrée sur l'assurance qualité de la fabrication et de la réparation des palettes Europe et caisses-palettes EPAL ainsi que sur le soutien apporté aux innombrables participants du pool d'échange de palettes Europe EPAL. Depuis trois décennies, le pool d'échange des palettes Europe EPAL représente l'archétype d'une économie circulaire durable. La réutilisation, l'échange, la réparation et le recyclage des palettes Europe EPAL impliquent une approche responsable de l'environnement et des ressources. Les palettes Europe EPAL en bois apportent une contribution importante à la protection du climat en évitant les émissions de CO_2. La marque EPAL est reconnue dans le monde entier comme synonyme de qualité, de sécurité et de durabilité dans la logistique.

Contact presse :
European Pallet Association e.V. (EPAL)
Andrea Engels
T +49 (0) 211 98 480 48 93
M +49 (0) 172 69 325 95
andrea.engels@epal-pallets.org
www.epal.eu